

Le soussigné Michel ORTHOLAN, demeurant 2 impasse des châtaigniers, 5338 St Hilaire du Taine, reconnaît avoir visité le 11 mars 2021, par l'intermédiaire de l'Agence ABAFIM, le bien mandat n° AF23415 ci-après désigné : Maison avec garage et abris voiture et atelier sur un terrain de 1303m<sup>2</sup>, parcelle 000AA131, situé impasse des corneilles 65390 ANDREST.

En vertu de quoi, il est fait par la présente offre d'achat ferme de ce bien aux conditions suivantes :

- Prix net vendeur :

- Honoraires d'agence :

- Prix total honoraires d'agence inclus à la charge du vendeur = 230.000 €

(en lettres : deux cent trente mille euros).

Le paiement se décomposera de la façon suivante :

- 70% lors de la signature du compromis de vente

Soit la somme de =

- le solde lors de la signature de l'acte authentique

Soit la somme de =

A défaut d'acceptation par le vendeur dans un délai de 20 jours à compter de ce jour, cette offre deviendra caduque et ce dernier ne pourra prétendre à aucune indemnité de notre part.

D'autre part nous reconnaissons avoir été informé que la loi nous autorise à demander l'annulation pure et simple et sans justification, de cette offre dans un délai de 10 jours à compter de la date du présent document. Cette requête sera obligatoirement adressée à ABAFIM - 16 avenue de la Starne - 65000 TARBES, par lettre recommandée avec accusé de réception.

L'acceptation de l'offre d'achat par le vendeur sera notifiée à l'acquéreur par lettre recommandée avec accusé de réception dans ce même délai de 20 jours, et sera réputée irrévocable par les deux parties.

Les différents parties (acquéreur et vendeur) acceptent que leurs données personnelles soient transmises et utilisées par le notaire en charge de la vente du bien.

Fait à St Hilaire du Taine le 11 mars 2021

L'ACQUEREUR : Bon pour acceptation des présentes conditions.

